

0,50 € brut par jour !!! L'insulte faite aux salariés.

A l'appel du seul syndicat **Sud** BPCE, mardi 20 novembre 2012, quelques 200 militants grévistes ont manifesté devant le siège de BPCE, jour de la première réunion de Négociations Annuelles Obligatoires de la Branche Caisse d'épargne. Une délégation de grévistes **Sud** s'est rendue à cette réunion afin de porter nos revendications.

Concernant l'amélioration des conditions de travail, Mme Mercier-Gallay, DRH du groupe, a balayé nos revendications d'un revers de main en déclarant que **Sud** n'a qu'à faire comme les autres Organisations Syndicales et signer les accords que BPCE a proposés. Oui mais voilà, **Sud** ne se contentera jamais de déclarations de bonnes intentions et de quelques renvois superflus au code du travail en guise d'accord collectif ! Nous réaffirmons la nécessité et l'urgence, pour améliorer notre quotidien au travail, d'interdire le benchmark et tout outil de comparaison entre salariés ou groupes de salariés dans l'organisation du travail, et nous exigeons la mise en place partout d'un outil de contrôle du temps de travail fiable et infalsifiable et le paiement des heures supplémentaires.

Concernant notre revendication d'ouverture de négociations pour la mise en place d'un véritable statut social digne de ce nom dans une Branche de 40 000 salariés, Mme Mercier-Gallay se demande encore pourquoi une telle revendication et de nous faire comprendre qu'il faut que **Sud** s'inscrive dans le dialogue social choisi par BPCE et puis c'est tout !!!

Quant à la « négociation » sur les augmentations de salaires pour 2013, les grévistes revendiquaient :

- un salaire net minimum de 1 700 euros.
- une augmentation générale de 300 euros mensuels pour tous.

La proposition patronale est la plus insultante et provocatrice jamais faite en Caisse d'épargne !!! Non seulement les patrons annoncent disposer d'une enveloppe figée de 0,5% de la masse salariale mais en plus ce serait aux OS de répartir l'aumône faite aux salariés : soit cette « masse » est pour les bas salaires (inférieurs à 21 000 € bruts par an), soit pour tous les salariés ce qui permettrait, en moyenne, une augmentation générale des salaires de... **0,50 € par jour !!!**

Depuis de trop nombreuses années les salaires sont bloqués en Caisse d'épargne et les prétextes invoqués par les patrons ont évolué au fil du temps. Par le passé, il fallait être compétitif et faire du PNB : conséquences, on ne pouvait pas augmenter les salariés. Maintenant c'est la crise : conséquence, on ne peut pas augmenter les salariés. **Seulement pendant toutes ces années de vaches (très) maigres pour les écureuils, les membres des directoires et des COS se sont, eux, « royalement goinfrés » avec des rémunérations et autres indemnités qui ont doublé, triplé, quadruplé...**

Il faut maintenant organiser une riposte à la hauteur du dédain affiché par les patrons envers les salariés. **Sud** avait proposé aux Organisations Syndicales de démarrer les NAO en appelant à la grève le jour de la première réunion. Elles ont adopté une autre stratégie consistant à d'abord écouter les patrons, puis étudier leurs propositions, et envisager ensuite une réaction si nécessaire.

A 0,50€ par jour, cette réaction intersyndicale et de tous les salariés s'impose.
PLUS QUE JAMAIS !

L'exécutif national Paris, le 22 novembre 2012
J.Bonnard – G Breuillat - M.Brugnooge – J.Dutillieux - D.Gilot – C.Joseph
JL.Kerenflec'h - B.Konieczynski - JL.Pavlic – A.Quesne - P.Saurin
N° 19 - 2012

Union
syndicale
Solidaires



Sud groupe BPCE – 24, Boulevard de L'Hôpital 75005 PARIS - Tél. : 01 42 33 41 62

Contacts : sud.caisse-epargne@orange.fr - www.sudce.com - www.solidaires.org –  SUD BPCE